

SALON DU PETIT FORMAT 2025

du jeudi 27 Novembre au mercredi 17 Décembre

REGLEMENT

CATEGORIES ET FORMATS DES ŒUVRES

- **pour les œuvres picturales : 20cm x 20cm** avec une tolérance de +/- 1cm maxi

y compris encadrement s'il y en a.

Tous les supports sont autorisés. Pour toutes les œuvres présentées, les artistes devront utiliser un seul et même type de support (par ex. toile sur châssis, toile cartonnée, 3D, métal, papier etc...).

Les œuvres numériques, les photos ayant une démarche artistique sont acceptées. Le tirage doit être numéroté.

- **pour les sculptures : entre 20 et 30 cm de hauteur**

NOMBRE DE PARTICIPANTS ET D'ŒUVRES

Le nombre d'artistes pour l'**accrochage mural est limité à 21**.

Nous exposerons **5 œuvres par artiste**, prévoir 2 ou 3 œuvres supplémentaires.

Chaque œuvre devra comporter au dos le nom lisible de l'artiste et de l'œuvre, doit être finie avec soin, avoir des bords droits et nets.

Prévoir un système permettant un **accrochage rapide et équilibré de l'œuvre**.

Le nombre d'artistes **sculpteurs est limité à 8**.

Nous exposerons **5 œuvres par artiste**. Les sculptures seront finies avec soin et stables.

Chaque artiste fournira une liste des œuvres déposées à la Galerie (à des fins d'inventaire).

SELECTION

Les demandes d'inscription devront parvenir à la Galerie La Mosaïque **au plus tard le 18 octobre** en remplissant le « dossier de candidature ».

Elles devront être accompagnées de la **photo de 2 œuvres** qui seront exposées ainsi qu'une **biographie** vous présentant **de 2/3 lignes** (format Word ou directement dans le mail).

Ces demandes doivent être faites de préférence par mail contact@galerielamosaïque.fr ou dépôt de dossier ou courrier (les photos papier ne seront pas renvoyées).

Le Comité Artistique de la Galerie La Mosaïque se réunira au plus tard le **20 octobre** pour effectuer la sélection qui tiendra compte de l'ordre d'arrivée. Celle-ci sera sans appel et ne sera pas motivée. Les artistes seront immédiatement informés.



GALERIE LA MOSAÏQUE

DEPOT DES OEUVRES

Les œuvres seront déposées à la galerie le **mercredi 26 novembre** de 16h00 à 18h00.

Nous vous demanderons de régler **15€** par chèque à l'ordre de APANET et de signer le présent règlement.

L'accrochage des œuvres sera réalisé le jeudi 27 novembre par les dirigeants de la galerie.

VERNISSAGE

Le vernissage est planifié le vendredi 28 Novembre 2025 à partir de 18h30. Les frais seront à la charge de la galerie.

PERMANENCES

Les horaires d'ouverture de la galerie sont les suivants : mardi au vendredi 15h30-18h30 et samedi 9h30-12h30.

Les artistes sont priés de faire **trois permanences minimum** sur la période d'exposition. En cas d'annulation, l'artiste s'organisera pour être remplacé, éventuellement par un des autres exposants.

RETRAIT DES ŒUVRES

Les œuvres devront être retirées par les artistes le jeudi 17 décembre de 9h30 à 12h30, sinon le mercredi 7 janvier 2026 de 15h30 à 17h00.

VENTE DES ŒUVRES

Toutes les œuvres seront vendues au même prix de 90€. L'artiste versera un don à la galerie à hauteur de 15% minimum du montant des ventes effectuées pendant la durée de l'exposition.

RESPONSABILITES

Les organisateurs n'assument aucune responsabilité concernant les pertes, vols, détériorations ou accidents divers, dont pourraient être victimes les œuvres.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous adresser un mail.

Date et Signature :



Association APANET / Galerie La Mosaïque
Rue Paul Riello / Centre cial Belbèze 31240 Saint-Jean
Tél : 05 61 09 07 70
Mail : contact@galerielamosaïque.fr
<http://galerielamosaïque.fr>